



Le Conseil d'Administration de la société Delta Holding SA porte à la connaissance de ses actionnaires, partenaires et du public ce qui suit :

- les six filiales du groupe installées à Kénitra, qui ont vécu une situation particulièrement difficile depuis la fin de l'année 2011, reprennent, petit à petit, leurs activités après plus de six mois de paralysie sous le siège d'anciens ouvriers, bénéficiaires de contrats pour un travail déterminé, arrivés à échéance. Ces personnes sont toujours installées dans leurs tentes dressées devant les sociétés et ce malgré les jugements définitifs ordonnant leur expulsion de la zone.

- Cette reprise, encore très fragile, est le fruit de l'intervention personnelle de Madame la Présidente de la CGEM, que le Conseil remercie vivement, et des efforts conjugués de Messieurs le Chef du Gouvernement, le Ministre de l'Intérieur et le Wali de la région de Kénitra auxquels le Conseil d'Administration exprime sa reconnaissance.

- Par ailleurs, le Conseil présente ses excuses à tous les Clients et Partenaires, des sociétés bloquées, pour les retards et désagréments qu'ils auraient subis pendant la période de blocage et leur promet de tout mettre en œuvre pour qu'ils soient, de nouveau, servis dans de bonnes conditions. Il les remercie pour leur compréhension.

- Enfin, le Conseil rend hommage aux dirigeants, cadres et employés des sociétés, victimes de ce drame, pour leur implication positive et responsable dans la gestion de cette crise déclenchée et nourrie injustement. Il leur exprime également ses regrets pour les agressions, séquestrations et humiliations subis par certains d'entre eux durant l'occupation des locaux et le blocage des accès des lieux de travail. Il demande aux Autorités concernées d'activer l'instruction des plaintes déposées à cet effet par les victimes et ce pour les rétablir dans leurs droits et les réhabiliter vis à vis des autres employés.

Le Conseil d'Administration leur renouvelle sa confiance et leur demande de redoubler d'efforts pour redresser la situation économique et sociale des filiales concernées afin de poursuivre la contribution du groupe au développement économique du pays.

Le Conseil d'Administration